

Passion française, la protection des monuments historiques, trouve sa première écriture avec le décret de la Convention du 16 septembre 1792 premier texte de protection : « *il importe de préserver les chefs d'œuvre des arts si dignes d'occuper les loisirs et d'embellir le territoire d'un peuple libre* ». Au XIX^{ème} siècle, deux composantes vont conjuguer leurs efforts et bâtir la doctrine de préservation. L'administration avec Mérimée et Viollet-le-Duc. Consécration législative républicaine avec la loi du 30 mars 1887, « *protection au nom de l'intérêt national* », puis la loi du 31 décembre 1913, « *protection au nom de l'art et de l'histoire* ». A la suite, continuellement ces dispositions seront approfondies, précisées, élargies et étendues à la protection des abords des monuments jusqu'à aujourd'hui.

Le juge de son côté, va bâtir une jurisprudence dédiée jusqu'à l'arrêt du Conseil d'Etat 20 janvier 2016 *M. et Md. B. A.* Aujourd'hui cette œuvre est menacée par la valorisation touristique opposée à la transmission aux générations futures. Tels le Pont du Gard et le Mont Saint-Michel.

Par l'exposé des règles de protection et la recension de la jurisprudence en matière de monuments protégés, cet ouvrage constitue un outil d'aide à la décision pour tous ceux qui, par conviction ou par métier sont confrontés aux problèmes de protection et de défense du patrimoine.

L'AUTEUR

L'auteur, citoyen engagé, fut syndicaliste dans le monde agricole en Bretagne. Heurté par les bouleversements profonds imposés au monde paysan et détruisant la paysannerie, il décide en homme libre de s'inscrire en faculté de droit. Il nous livre ici sa thèse de doctorat consacrée aux régimes juridiques de protection conservation des monuments historiques, véritable quête de la symbolique de la protection républicaine du patrimoine au service de l'édification des citoyens. Il est aujourd'hui avocat.

TABLE DES MATIÈRES

Préface

Introduction générale

Livre I. Des monuments anciens aux monuments historiques : la longue élaboration du modèle juridique français de conservation

Titre I. Le passage du monument ancien, mémoire des rois, au monument historique, pilier de la nation

Chapitre I. Le monument historique, nouvel objet juridique initié par la révolution française

Section I. Un regard nouveau porté sur les œuvres du passé

CONTACT SERVICE PROMOTION – DIFFUSION – PRESSE

Julia Hu

5, rue de l'École-Polytechnique 75005 Paris

Tél 01 40 46 79 24

julia.hu@harmattan.fr

Section II. La recherche d'adéquation entre l'objet monumental et le nouvel ordre juridique

Chapitre II. Un exemple d'endogénèse : le service des monuments historiques à l'origine du modèle français de conservation

Section I. La prise en charge par l'état de la conservation des monuments

Section II. La loi du 30 mars 1887 : normalisation d'un siècle de protection des monuments

Titre II. L'état républicain libéral - 1887-1913 : synthèse du double héritage, monarchique et révolutionnaire

Chapitre I. L'héritage révolutionnaire et ses conséquences sur la conservation des monuments historiques

Section I. Le corpus législatif instaurant et imposant la laïcité

Section II. Le texte législatif fondateur de la protection des monuments historiques, la loi du 31 décembre 1913

Chapitre II. Le paradigme en mouvement :

Section I. Les premières mises en œuvre des dispositions de la loi sur les monuments historiques

Section II. Une distorsion particulière du droit de propriété au nom de l'intérêt public

Section III. Une remise en ordre des avatars de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre des travaux

Section IV. La question du maintien de l'intégrité de l'immeuble après la décision de protection

Livre II. La consécration monument historique : titre ou label ?

Titre I. La politique de patrimonialisation

Chapitre I. La marque autoritaire de Vichy et ses prolongements par la « protection ambientale »

Section I. L'affirmation de l'autorité administrative

Section II. Le développement jusqu'à nos jours, d'une protection autoritaire des abords

Chapitre II. La réédition-extension des mesures de protection initiées par la révolution française

Section I. Le secrétariat aux beaux-arts confronté à la modernité

Section II. L'inflexion du temps Malraux

Titre II. De la conservation-objectif à la protection-substitut, ou les risques de dérive de la protection des monuments historiques

Chapitre I. Le grand mouvement de patrimonialisation
Section préliminaire. L'apport des organisations internationales

Section I. Confrontation de quelques modèles étrangers au modèle français

Section II. Les évolutions du modèle français et sa consécration avec le code du patrimoine

Chapitre II. Le juge au pied du monument

Section I. Le juge, gardien des protections ?

Section II. Que vaut le pouvoir d'évocation du ministre de la culture ?

Section III. La théorie du bilan, à l'épreuve du bilan en matière de protection des monuments historiques

Bibliographie

BON DE COMMANDE

À retourner à L'HARMATTAN – 7, rue de l'École-Polytechnique - 75005 Paris

(adresse valable pour la vente par correspondance uniquement)

Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre : La protection juridique des monuments historiques (prix unitaire : 59 euros)

Frais de port à ajouter : 3 euros + 1 euro par livre supplémentaire

Nom :

Adresse :